

Sept. 2016



Au cœur de Dampierre

n° 132

Le mot du Maire

Je suis heureux d'être le porteur d'une bonne nouvelle pour entamer une saison vécue comme un peu tristounette. La gratuité du cinéma pour les Dampierrois pendant deux semaines avait été l'an passé un grand succès. Les membres du conseil municipal ont décidé de renouveler cette opération et cela pendant les vacances scolaires afin que les enfants puissent en profiter. Pour cette première animation rendez-vous donc du 17 au 28 octobre, les lundis, mardis et vendredis.

Serge Mercadié, Maire de Dampierre-en-Burly.



Agenda

Dimanche 2 octobre - 9h30 à 12h

Salle polyvalente

Bourse aux plantes d'automne

Org : Dampierre loisirs

Dimanche 2 octobre

Terrain de BMX

1^{re} manche du trophée d'automne 45

Org : BMX

Vendredi 7 octobre

Espace culturel

Assemblée générale ACTI'GYM

Samedi 8 octobre - 13h30

Salle associative

Dictée

Org : Automne de Dampierre

Samedi 8 octobre

Boulodrome d'Ouzouer

Rando / pétanque

Org : APOD

Dimanche 9 octobre

Salle polyvalente

Vide poussette

Org : Repaire des pirates

Dimanche 9 octobre - 8h à 10h30

Gymnase de Poilly

Rando brioches

Org : Adapei45

Samedi 15 octobre - 20h30

Auditorium

Concert par l'association Valphonie

Du 17 au 28 octobre

Cinéma gratuit pour les Dampierrois

Org : Mairie

Samedi 22 octobre - 13h30

Salle polyvalente

Concours de belote

Org : Automne de Dampierre

Dimanche 23 octobre - 9h30 à 18h

Salle polyvalente

Bourse généalogique

Org : Dampierre loisirs

Samedi 29 octobre - 20h

Salle polyvalente

Soirée Paëlla

Org : Dampierre en bleu

Dimanche 6 novembre - 15h à 19h

Espace culturel

Après-midi jeux de société, goûter

Merci d'apporter vos jeux

Org : Dampierre loisirs

Vendredi 11 novembre - 9h30

Salle polyvalente

Cérémonie de l'armistice



Mairie de Dampierre-en-Burly
14, rue Nationale
02 38 29 53 00
www.dampierre-en-burly.fr



Vie municipale Au conseil municipal

- **RÉPARTITION DES SIÈGES AU FUTUR CONSEIL COMMUNAUTAIRE** : signature d'un accord permettant aux petites communes d'avoir un représentant. **La commune sera représentée par 2 conseillers communautaires**, leur élection aura lieu lors du prochain conseil.
- **EMBAUCHE D'UN JEUNE** pour un contrat de deux mois pour un surcroît d'activité lié à l'arrêt de l'utilisation des produits de traitement
- **ACCUEIL DE NOUVEAUX APPRENTIS** : Adrien HAUDRY aux services techniques - Quentin CHAMINADE au restaurant scolaire qui s'ajoutent à ceux déjà sous contrat.
- **LE RAPPORT 2015** sur le prix et la qualité de l'eau et l'assainissement est consultable en mairie.

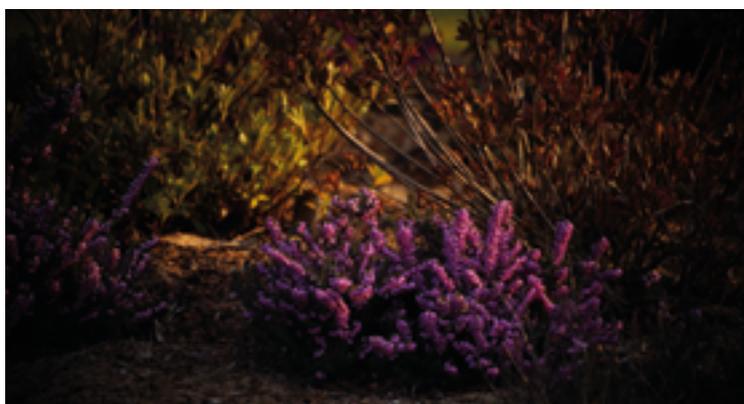


Infos à retenir ! Cinéma gratuit

- Les membres du conseil municipal ont décidé de renouveler l'opération « **Cinéma gratuit pour les Dampierrois** » durant les vacances scolaires afin que les enfants puissent en profiter. **Rendez-vous donc du 17 au 28 octobre, les lundis, mardis et vendredis.** Se munir d'un justificatif de domicile.

Soirée paëlla & dansante

- **Samedi 29 octobre 2016.**
20h soirée paëlla avec animation musicale - 15€.
21h soirée dansante - 5€.
Cette soirée organisée par l'association Dampierre en bleu se déroulera en la salle polyvalente de Dampierre.



Culture, loisirs, tourisme

Associations

- **CLUB CANIN de Dampierre**
Tous les dimanches de 9h30 à 11h30 derrière la centrale près du gymnase - Essais gratuits.
Renseignements : 06 72 07 08 20.
- **ADEDS 45 : FORMATION AUX PREMIERS SECOURS**
Les 24, 25, 26 et 27 octobre - Inscriptions avant le 19 octobre. Les 21, 22, 23, 28 et 29 novembre inscriptions avant le 16 novembre.
Coût de la formation : 50€.
Inscriptions au 06 47 42 20 73 J-L. PROUST
ou 06 76 03 15 58 D. CAMPION.
- **L'association « LES 8 COMMUNES ET LE BOIS »**
organisatrice de la fête du bois 2017 recherche des volontaires. Une réunion d'information aura lieu le 25 novembre à la salle polyvalente des Bordes.
Renseignements : 02 38 35 66 29
ou francoise.baudet3@wanadoo.fr
- **SALLE DE MUSCULATION :**
Réunion de préparation de l'année 2017, le mercredi **5 octobre** à 19h - Salle polyvalente.
Journée portes ouvertes, les 14 et 18 octobre de 18h30 à 20h30.
- **DAMPIERRE LOISIRS :**
L'association vous propose à partir du mois de novembre des **stages de fabrication de meubles en carton**. Ces stages auront lieu le dimanche de 10h à 17h (soit 6 heures en échange de 35 à 40 euros suivant le nombre de participants). L'intervenante, M^{me} Yvonne DAROUSSIN de l'association « **ça cartoun** » vous accueillera. **Tél. 06 60 18 39 49. sacartoun@free.fr ou www.sacartoun.com.**
Inscriptions et renseignements auprès de M^{me} Ghislaine CORJON. **Tél. 06 20 56 97 87.**
- **US Dampierre section théâtre :**
La section renaît de ses cendres avec la **création d'un ATELIER CHANT** destiné à toutes les personnes souhaitant partager leur plaisir de chanter. *N'hésitez plus et osez apprendre à découvrir la voix chantée cachée en vous.*
Premier rendez-vous à la salle polyvalente le mardi 11 octobre à 20h.
Renseignements auprès de Laetitia TINGAUD au **06 52 76 15 21.**

Pastilles d'iode

Seulement 48,9% des habitants et 30,4% des entreprises ont retiré leurs pastilles d'iodes - **PENSEZ à les retirer en pharmacie !**

Décorations de Noël

Les personnes ayant participé à la construction du char pour le comice recherchent des volontaires pour préparer les décors de Noël. **Renseignements :** Madeleine FRANCHINA **06 35 26 13 37**



Vie quotidienne

Travaux en cours ou à venir

- **Réfection de la voirie et des trottoirs** rue à Dieu et rue d'en Haut dans le prolongement de la rue à Dieu.
- **Création de douches** à la salle de musculation.
- **Réfection du parquet** de la salle polyvalente.
- **Construction de WC** dans la zone du cimetière et du City stade.

Elections

- **2017 est une année avec deux élections nationales.** Les inscriptions sur les listes doivent se faire en Mairie avant le 30 décembre 17h, muni d'une carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

SICTOM

- **Attention** en raison du mardi férié, le ramassage des ordures sera **décalé au vendredi 4 novembre.**

Rappel

- **Prochain passage de la balayeuse dans les rues le jeudi 20 OCTOBRE :** ESSAYEZ DE GARER VOS VOITURES de façon à ne pas gêner.

Civisme

- **MERCI à tous** les riverains qui ont taillé les haies et les arbres empiétant sur la voie publique. **Une petite info pour les nouveaux habitants** et pour les plus anciens qui auraient perdu la mémoire : la benne à végétaux située près des pompiers est une benne de dépannage mise à disposition à l'époque pour les personnes âgées et pour les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion. EVITEZ de venir avec un camion ou de remplir à vous seul cette benne, surtout qu'à 3 kms nous avons une déchetterie toute neuve - MERCI
- **À propos des dépôts sauvages :** pendant le mois d'août 2 personnes ont été verbalisées (68 €) pour avoir déposé des ordures dans la nature - DOMMAGE D'EN ARRIVER Là.

» ULYS

MOBILITE

Mode d'emploi

Ulys Mobilité est le service à la demande qui vous emmène vers la commune principale de votre secteur.

» Il vous prend en charge

à votre domicile et vous conduit à l'un des points d'arrêt indiqués plus bas.

» Il fonctionne deux demi-journées par semaine tout au long de l'année (sauf les jours fériés).

» INFOS POINTS DE VENTE

Voyagez sur notre réseau pour seulement 2,40€ ! Se munir de l'appoint pour l'achat d'un Ulys 1 voyage.

Vous empruntez nos lignes

régulièrement ! Pensez à la carte Moda Pass' (tarif 3€) et chargez-la d'un Ulys 10 voyages (tarif 21€).

Voir conditions sur www.uly-s-sur-loiret.com

Dépositaire : Bar tabac (M^{me} Brosse)

22, boulevard Jeanne D'Arc - 45600 SULLY-SUR-LOIRE



J'habite ▲

Je vais à Sully-sur-Loire

Points d'arrêt

- Office de tourisme Sully-sur-Loire
- Hôpital Sully-sur-Loire
- ZA Saint-Père-sur-Loire (Super U)

Jours et heures de fonctionnement

- Arrivée à Sully-sur-Loire 9h30
- Départ de Sully-sur-Loire 11h30

Il vous suffit de joindre la centrale de réservation la veille du déplacement avant 12h au 0 800 00 45 00
Service & appel gratuits

Si vous souhaitez réserver le lundi, il faut contacter la centrale le vendredi avant 12h.



Vie quotidienne

Infos pratiques

- **Accueil de loisirs** : du 20 au 28 octobre et du 19 au 23 décembre - **Inscriptions** au 02 38 35 05 58 ou accueil@cc-valdoretforet.com
- **La halte garderie d'Ouzouer** accueille vos enfants de 12 mois à 3 ans pour quelques heures ou plusieurs jours - Renseignements : hg.ileauxenfants@gmail.com
- **Virginie DEVERT, relaxologue, thérapeute en psychocorporelle** propose des séances en groupes (maxi 4 pers) et en individuel de relaxation en sophrologie. **Renseignements** au 06 51 35 06 14 ou virginierelaxation@free.fr
- La commune participera le 8 octobre au «**jour de la nuit**» ne soyez pas surpris par les coupures de courant.
- **Relevé des compteurs d'eau** du 16 au 26 novembre.
- **La boîte aux lettres** du centre commercial est réinstallée.
- Le département a mis en place un système de covoiturage, covoiturage-loiret.com.



Jeunesse & scolaire

Vie scolaire

- **LA RENTRÉE SCOLAIRE** marquée par la création d'une classe supplémentaire s'est déroulée dans le calme. 195 élèves sont accueillis chaque jour. M^{me} D. PESCHARD est venue renforcer l'équipe enseignante. M^{me} E. BARON et M. F. VILLAIN assureront les remplacements.

Naissances

Arthur VALOT né le 05 septembre 2016.
Emma NTAHORIJA née le 19 septembre 2016.

Mariages

Gislaine MERCIER et Bruno MEUNIER, le 24 septembre.
Karine MARÉCHAL et Vincent POHU, le 24 septembre.



Subventions communales

Subventions communales accordées sous conditions de ressources

Bourse au permis de conduire	Bénéficiaires : les dampierrois âgés de 18 à 25 ans. Montant : De 400 à 800 € en fonction de quotient familial.
Bourse d'études supérieures	Bénéficiaires : étudiants bénéficiant d'une bourse supérieure accordée par l'État et dont les parents sont domiciliés fiscalement sur la commune depuis 1 an minimum au moment du dépôt la demande d'aide.

Subventions communales accordées sans condition de ressources

Branchement eau potable	Montant : 20% du coût réel des travaux	
Ravalement de façades	Modalités d'attribution : Les demandes d'aide doivent être adressées en mairie avant le début des travaux et après le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme. Seules sont concernées les façades sur rues des habitations situées dans le périmètre de protection figurant dans le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 22 mai 2007. Les portes et les fenêtres sont exclues du calcul des surfaces à traiter. La subvention est réduite de 50 % quand les travaux sont exécutés par le propriétaire sans l'intervention d'une entreprise. La subvention peut être accordée tous les 3 ans pour le lavage haute pression et tous les 10 ans pour les autres types de ravalement.	Montant : Lavage haute pression : 1,55 € le m ² . Lavage haute pression + peinture : 6,10 € le m ² . Lavage haute pression + reprise d'enduit + peinture : 7,65 € le m ² . Piquage + dégrossi complet + enduit + peinture ou crépi : 10,70 € le m ²
Destruction des nids d'insectes	Montant : 25 € sur présentation d'une facture acquittée accompagnée d'un RIB	
Aide aux voyages pédagogiques organisés dans le cadre scolaire par les collèges et les lycées (sauf collège des Bordes)	Montant : 40% du montant des frais restant à la charge des familles plafonné à 152,45 €	
Participation aux voyages pédagogiques organisés par le collège des Bordes	Montant : 8 € par jour et par élève dans la limite de 10 jours par année civile	
Prise en charge des frais de taxi des personnes âgées pour visite médicale ou démarches administratives	Bénéficiaires : personnes âgées de plus de 65 ans Montant : 50% des frais de taxi	
Portage des repas à domicile	Bénéficiaires : personnes en perte d'autonomie • Montant : 2,80 € par repas	
Service de téléalarme	Montant : 2/3 des frais de location des appareils de téléalarme	
Achat d'un récupérateur d'eau de pluie	Bénéficiaires : les particuliers qui s'équipent entre le 1/06/2016 et le 31/05/2017 d'un récupérateur d'eau pluviale et de ses accessoires et qui ont acquitté en 2015 une taxe d'habitation ou une taxe sur le foncier bâti • Montant : 50% du montant de l'achat compris entre 80 et 200 € • Modalités d'attribution : production d'une facture acquittée, d'un justificatif de domicile, d'un RIB, d'une copie du dernier avis de taxe d'habitation ou de taxe foncière	